



Divorce et partage immobilier

Par **martinvalerie**, le **16/11/2008** à **14:08**

Bonjour,

J'ai demandé le divorce, la procédure est lancée. Nous avons en commun un bien immobilier acquis en septembre 2007, mon époux souhaite le conserver. Il me précise qu'il est en droit de garder ce bien sans me reverser ce que nous avons remboursé jusqu'à présent. Est-il dans ce droit? Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce mail, recevez mes meilleurs sentiments.